

A Paris, le 22 mars 2022

## La Fondation Léopold Bellan mise sur le maintien à domicile

**La Fondation Léopold Bellan développe dans le territoire du Mantois trois outils pour favoriser le maintien à domicile de nos aînés : une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants ; un dispositif renforcé d'aide à domicile ; des places d'hébergement temporaire.**

Offrir une alternative sécurisante à l'entrée en institution, ouvrir l'Ehpad à son environnement dans une démarche d'inclusion, rompre l'isolement : voici quelques-uns des objectifs de la Plateforme de ressources territoriale du Mantois.

Cet outil, imaginé par le Centre de Gériatrie Clinique de Magnanville et la Résidence Médicalisée de Mantes-la Jolie, deux établissements de la Fondation Léopold Bellan, a trouvé sa concrétisation dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'ARS Ile-de-France, en concertation avec les Départements.

Les deux établissements mettent leurs compétences et leurs ressources gériatriques au service des personnes âgées du territoire, de leurs aidants et de l'ensemble des professionnels intervenant auprès de ces personnes.

- **Une plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants**

Créé par la Résidence Médicalisée Léopold Bellan de Mantes-la-Jolie, ce dispositif s'adresse à tous les aidants. Une équipe, coordonnée par une ergothérapeute et composée d'une assistante de Soins en Gériatrie (ASG), d'une psychologue et d'une psychomotricienne, offre une aide personnalisée aux binômes aidants/aidés en leur proposant de multiples activités : séances de relaxation et de gym douce, sorties culturelles et de loisirs, entretiens avec la psychologue et groupe de parole, aide administrative, sessions de formations santé... La plateforme assure en outre un accueil sur rendez-vous et une écoute téléphonique du lundi au vendredi. Les activités, organisées en partenariat avec plusieurs associations, telles que Culture & Hôpital, Siel Bleu ou Ayda (Action Yvelinoise au Développement de l'Aide aux aidants), ont lieu au sein de l'Ehpad ou dans des salles communales, pour contrer l'éloignement.

# Communiqué de presse

- **Un dispositif renforcé d'aide à domicile**

Ce dispositif de quinze places, coordonné par le Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) du Centre de Gérontologie Clinique (CGC) de Magnanville, s'adresse aux personnes en perte d'autonomie qui ne bénéficient pas encore de prise en charge. La cadre de santé, l'infirmière coordinatrice, l'assistante sociale et l'ergothérapeute évaluent les besoins de la personne à son domicile et établissent un projet adapté : portage des repas, télésurveillance, intervention d'auxiliaires de vie, sécurisation et aménagement du domicile, aide à l'obtention d'aides sociales ... Ce dispositif assure par ailleurs une coordination de services auprès de ses partenaires locaux intervenant auprès des personnes âgées, leur permettant de vivre chez elles le plus longtemps possible. Les personnes accompagnées bénéficient en outre des services réservés aux résidents de l'Ehpad, gratuitement (ateliers culinaires, barbecues, pique-niques, jeux de société, chants, couture, manucure, gym douce...) ou à des tarifs préférentiels avec les prestataires (zoothérapie, art thérapie, prestations esthétiques et repas au restaurant de l'Ehpad).

- **Des places d'hébergement temporaire**

Le Centre de Gérontologie Clinique de Magnanville (CGC) transforme 10 lits permanents d'Ehpad en hébergement d'accueil temporaire, de jour comme de nuit. Cette formule, allant jusqu'à 30 jours, offre une solution de répit face à une urgence ou à un besoin de réorganisation (empêchement de l'aidant, dégradation de l'état de santé de la personne, relogement nécessaire...). Une commission médico-sociale examine chaque demande et, selon les disponibilités des services, organise l'admission de la personne dans l'unité adaptée. Ce temps de répit permet d'organiser le retour à domicile dans des conditions stabilisées et sécurisées, de préparer l'entrée en Ehpad en familiarisant la personne et son entourage à l'institution ou de soutenir les aidants.

A travers ces trois dispositifs, la Fondation Léopold Bellan met ainsi à profit son expertise gérontologique pour faire en sorte que les personnes qui le souhaitent puissent rester chez elles le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions.

## Contact presse :

Elsa Carneiro : 06 30 34 26 19 / [elsa.carneiro@fondationbellan.org](mailto:elsa.carneiro@fondationbellan.org)

## Plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants :

01 30 94 99 84 / [plateforme.mantes@fondationbellan.org](mailto:plateforme.mantes@fondationbellan.org)

## Dispositif d'accompagnement à domicile :

01 30 98 19 64 / [repit.domicile.magnanville@fondationbellan.org](mailto:repit.domicile.magnanville@fondationbellan.org)